

Identification du module

Module	Conseils aux patients chroniques – Maladies diabétiques
Condition d'admission	Être titulaire d'un certificat de fin d'études dans une profession du domaine de la santé de niveau II ou de niveau tertiaire.
Compétences	<p>Sur la base de connaissances approfondies dans le domaine du diabetes mellitus, les titulaires de la certification de ce module sont habilités à conseiller le patient sur des questions simples se rapportant à la nutrition. Elles l'instruisent sur l'utilisation des appareils à glycémie, l'autocontrôle, et son traitement par injection d'insuline.</p> <p>Elles motivent et soutiennent le patient à utiliser des services externes prescrits et assure la coordination de leurs prestations.</p>
Evaluation des compétences	<p>Évaluation écrite de 45 minutes</p> <p>Évaluation orale de 15 minutes (situation de conseil au patient).</p>
Niveau	Examen professionnel de la coordinatrice en médecine ambulatoire.
Objectifs à atteindre	<p>Les participants-es</p> <ul style="list-style-type: none"> • appliquent les bases de la communication interpersonnelle lors des entretiens et reformulent des sujets complexes dans un langage accessible au patient (T2); • expliquent et approfondissent lors des entretiens les causes, l'évolution et les dernières connaissances sur le traitement et exposent les complications et séquelles du diabète sucré (T2); • instruisent les patients en matière d'hypoglycémie et les informent également sur les mesures de prévention appropriées, ainsi que les thérapies (T3); • expliquent les bases d'une alimentation saine pour les personnes diabétiques et soutiennent le patient dans sa mise en application (T2); • expliquent l'incidence de l'exercice physique sur le métabolisme du glucose et proposent diverses activités sportives adaptées aux diabétiques (T3); • Informent les patients sur les appareils à disposition pour l'autocontrôle glycémique, les stylos injecteurs et les instruisent quant à leur utilisation (T3); • analysent, interprètent et comparent les résultats de laboratoire relatifs au diabète (T3); • expliquent les principes, ainsi que l'importance du Chronic Disease Management (gestion des maladies chroniques) et les appliquent lors des entretiens avec les patients (T3); • Contrôlent les pieds du patient diabétique pour tester la perception vibratoire avec le diapason et la sensibilité superficielle au moyen du monofilament. Ils contrôlent les points de pression au niveau des pieds, ainsi que l'hyperkératose. Ils inscrivent les résultats dans le document du protocole du pied (T3);

Objectifs à atteindre	Les participants-es <ul style="list-style-type: none"> • Évaluent la motivation d'une fumeuse/d'un fumeur à cesser de fumer. Ils les soutiennent dans le sevrage tabagique, entre autre par le biais d'entretiens motivationnels (T3).
Certification	Certification partielle pour le brevet fédéral de coordinatrice en médecine ambulatoire (sous réserve du respect des conditions d'admission, selon chiff. 3.31 du règlement concernant l'examen professionnel).
Validité du certificat	5 ans.